



DECISION N° 08/ D/C-DZENG/SG/2026 DU 03 JUIN 2026 PORTANT ANNULLATION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/2026/DC/DZENG/SG/CIPM/DZENG DU 02/04/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DOTE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBEMBE ET N° 02/2026/DC/DZENG/SG/CIPM/DZENG DU 06/04/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTES MODERNES A LA PLACE DES FETES DE LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE**

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu La circulaire N°0001879/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2026 ;
Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
Vu Les dossiers de Demande de Cotation N° 001/2026/DC/Dzeng/SG/CIPM/Dzeng du 02/04/2026 pour les travaux de construction d'un Forage dote de pompe a Motricité Humaine (PMH) à l'Ecole publique de NKOLBEMBE et N° 02/2026/DC/DZENG/SG/CIPM/Dzeng DU 06/04/2026 pour la Construction d'un bloc toilette moderne à la place des fêtes de la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'ò, Région du Centre (en Procédure D'urgence);
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

- Article 1er-** Les Dossiers de demande de Cotation N° 001/2026/DC/DZENG/SG/CIPM/Dzeng du 02/04/2026 pour les travaux de construction d'un Forage Doté de Pompe a Motricité Humaine (PMH) à l'Ecole Publique de NKOLBEMBE et N° 02/2026/DC/Dzeng/SG/CIPM/Dzeng du 06/04/2026 pour la construction d'un bloc toilettes modernes à la place des fêtes de la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'ò, Région du Centre (en Procédure D'urgence) ;
Sont déclarés annulés,
Article 2 : la relance desdits Demande de Cotation en Dossier d'Appels d'Offres en Procédure d'Urgence se fait à date et ils sont intitulés :
- Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°07 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 05/06/2026 pour la Construction d'un Forage dote de Pompe a Motricité Humaine (PMH) à l'école publique de NKOLBEMBE, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'ò, Région du Centre (En Procédure d'Urgence) ;
- Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 05/06/2026 pour la Construction d'un Bloc Toilettes Modernes à la place des fêtes de la Commune de Dzeng, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'ò, Région du Centre (Phase1) (En Procédure d'Urgence).
Article 3 : la réception des offres et l'ouverture des plis se feront le 30 Juin 2026, aux heures, lieux et conditions prévus par les Appels d'offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisés rendu infructueux,
Article 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :
MINEDUB ;
MINDDEVEL ;
Préfet/NS ;
ARMP ;
MINMAP N/S ;
Président-CIPM ;
Intéressé ;
Archives/CHRONO





Communiqué N°08/C/AONO/C-DZG/SG/2026 du 03 JUIN 2026 portant annulation des dossiers de Demande de Cotation N° 001/2026/DC/DZENG/SG/CIPM/Dzeng DU 02/04/2026 pour les travaux de construction d'un Forage doté de pompe a Motricité Humaine (PMH) à l'Ecole Publique de NKOLBEMBE et N° 002 du 02/2026/DC/Dzeng/SG/CIPM/Dzeng du 06/04/2026 Pour La construction d'un bloc toilettes modernes à la place des fêtes de la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre (En Procédure).

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITE CONTRACTANTE)
Communique :**

Par Décision Municipale N°08/DM/Dzeng/SG/CIPM/2026 portant annulation des dossiers de cotation susvisés, déclare annulation desdits Dossiers de demande de cotation susvisés.

Il a par ailleurs procédé à la relance desdits demande de cotation en dossiers d'Appels d'Offres en procédure d'urgence le 03 Juin 2026 et ils sont intitulés :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°07 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 05/06/2026 pour la Construction d'un Forage doté de Pompe a Motricité Humaine (PMH) a l'école publique de NKOLBEMBE, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre (En Procédure d'Urgence) ;

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°06 /AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 05/06/2026 pour la Construction d'un Bloc Toilette Moderne à la place des fêtes de la Commune de Dzeng, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre (Phase1) (En Procédure d'Urgence).

Les soumissions sont pour ce fait attendues dans les services en charge sis à la Commune de Dzeng.

La réception des offres et l'ouverture des plis se feront le 30 Juin 2026, aux heures, lieux et conditions prévues par lesdits Appels d'Offres National Ouvert, rendu infructueux.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et utilisé à toutes fins utiles partout ou besoin sera. /-

Fait à Dzeng, 03 JUIN 2026
**Le Maire de la Commune de Dzeng
(Autorité contractante)**

AMPLIATIONS :
MINEDUB ;
MINDEVEL ;
Préfet/NS ;
ARMP ;
MINMAP N/S ;
Président-CIPM ;
Intéressé ;
Archives/CHRONO



Ayi Monique Eho Nkamga